ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS-MASSA
PROVINCE DE TATA
CONSEIL PROVINCIAL TATA

المجلس الإقليمي لطاطا

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة سوس ماسة
اقليم طاطا
المجلس الاقليمي لطاطا

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE
N° :12/2026/B.P

Le Président du conseil provincial de TATA procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de prestations : Achat de produits alimentaires pour les réceptions et réunions du Conseil provincial de Tata.

Consistance de la prestation :

PN°	DESIGNATIONS	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	Garanties exigées
01	AMENDES GRILLEES	Amandes douces entières (calibre supérieur, type Beldi ou Valencia), grillées à point (non brûlées), légèrement salées ou nature selon commande, croquantes, exemptes de rancissement, d'insectes ou d'humidité. Conditionnées en sachets alimentaires hermétiques.	KG	30	-
02	NOIX	Cerneaux de noix entiers ou moitiés (type cerneaux extra clairs), sains, secs, sans coquille ni résidus, de récolte récente, exempts de moisissures et de goût rance. Emballage sous vide ou sachet alimentaire étanche.	KG	30	-
03	PISTACHES	Pistaches grillées et légèrement salées, naturellement ouvertes (coques fendues), calibre gros, amandon vert et croquant, sans coques vides ni fermées, conformes aux normes sanitaires (absence d'aflatoxines).	KG	30	-
04	DATTES MAJHOUL	Dattes de variété Majhoul de premier choix (calibre Jumbo ou Large), charnues, tendres, peau intacte et brillante, exemptes de parasites, de cristallisation excessive ou de fermentation. Provenance certifiée (oasis marocaines, notamment région de Tata / Drâa-Tafilalet).	KG	30	-
05	THE VERT DE 500G	Thé vert de Chine de qualité supérieure (type Chun Mee ou Gunpowder / Sultan ou marque équivalente reconnue au Maroc), feuilles entières et propres, sans poussière excessive, en paquets d'origine scellés de 500 g avec date de péremption valide (minimum 12 mois).	KG	15	-
06	SUCRE PETITS MORCEAUX	Sucre blanc raffiné en petits lingots/morceaux réguliers (type Cosumar ou équivalent), dissolution rapide, pur, sec, livré dans son emballage cartonné d'origine de 1 kg intact et protégé contre l'humidité.	KG	20	-
07	CAFE MAATRA	Café torréfié et moulu aromatisé aux épices traditionnelles marocaines (Café Maâtra : mélange de café Arabica/Robusta avec épices nobles telles que cardamome, cannelle, gingembre, poivre, noix de muscade, etc.), mouture fine adaptée à la préparation traditionnelle ou cafetière, emballage hermétique conservant tout l'arôme.	KG	10	-

Lieu d'exécution : Le Siège du Conseil Provincial de Tata.
Délai d'exécution : 08 jours après notification d'engagement.
Date et l'heure limite de réception des devis des concurrents : 13 NOV 2026 **A** 15 h 30 **mn**
Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

TATA LE : 11 NOV 2026

Le Président du Conseil Provincial de Tata

Président du Conseil Provincial de TATA
Signé : Abdelhadi TADOUMANT
Président du Conseil Provincial de TATA